

SINISTRALITE ROUTIERE D'AVRIL 2026

Hausse de la mortalité routière de +15% en avril 2026 par rapport à avril 2025 sur les routes de France :

- **En métropole, hausse de la mortalité de +15% et hausse de +8% du nombre de blessés graves**
- **Hausse du nombre de personnes tuées et blessées Outre-mer**

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 306 personnes sont décédées en avril 2026 sur les routes de France, pour 265 en avril 2025, soit 41 tués de plus (+15%).

En métropole :

- **285 personnes sont décédées en avril 2026 sur les routes de France métropolitaine, contre 248 en avril 2025, soit 37 tués de plus (+15%).** On enregistre une hausse de la mortalité des usagers de deux-roues motorisés (79 tués soit 27 de plus), des cyclistes (28 soit 12 tués de plus), La mortalité des automobilistes et des piétons est stable, mais reste à un niveau élevé pour un mois d'avril.
- On observe une hausse de la mortalité des personnes de moins de 18 ans (26 tués soit 16 de plus), des 25-64 ans (142 tués soit 29 de plus) et pour les personnes âgées de 65 ans ou plus (83 tués soit 7 de plus), et une baisse pour les 18-24 ans (34 tués, soit 14 de moins). La mortalité augmente fortement hors agglomération (184 tués soit 45 de plus).
- 1 533 personnes ont été blessées¹ gravement, soit une hausse de +8% par rapport à avril 2025. Les hausses notables concernent les utilisateurs d'engins de déplacement motorisés (EDPM) (127 blessés graves soit +45%), les usagers de deux-roues motorisés (523 blessés graves soit +8%) et les automobilistes (402 blessés graves soit +6%), alors qu'on enregistre une baisse pour les piétons (154 blessés graves soit -3%) et une stabilité pour les cyclistes (268 blessés graves) sur le mois d'avril. Face à cette situation sur les routes de France métropolitaine en avril 2026, soit une légère hausse (+2%) par rapport à avril 2025.

*« Face à cette situation, nous devons porter une ligne claire : fermeté contre les comportements irresponsables et **mobilisation totale en faveur de la prévention** et de l'éducation. La route doit redevenir un espace de prudence, de respect et de citoyenneté. »*

Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté.